

### Code à 13 caractères :

#### Constitution de la table de correspondance ACL 7/codes 13 de référence

La base de données ACL recense les produits de santé distribués dans le circuit pharmaceutique avec leurs codes identifiants 7 et 13. Ces codes sont diffusés dans les systèmes d'information de tous les partenaires de la chaîne.

- **Avant juin 2010**, communiquez vos codes 13 (ACL13 ou GTIN) à l'association ACL . Un code 13 de référence **unique**, indispensable à l'identification de vos produits, doit être déclaré pour chacun de vos produits. Si besoin, pour ce faire, complétez le tableau transmis par ACL ou demandez le en envoyant un email à [codif@aclclub.org](mailto:codif@aclclub.org)
- La table de correspondance code ACL7/code 13 de référence sera prochainement mise à disposition des adhérents dans les actualités du site [www.aclclub.org](http://www.aclclub.org) au format Texte. Elle contiendra les correspondances 7/13 communiquées à ce jour.
- A compter de janvier 2011, le code 13 de référence choisi devra être sur les conditionnements extérieurs dans un marquage et utilisé dans les échanges entre les partenaires de la chaîne de distribution pharmaceutique.

**Prochain ACL Flash : Marquage des codes à 13 caractères sur les conditionnements**  
le 1<sup>er</sup> février 2010

**Fabricants,  
dépositaires,  
répartiteurs,  
pharmaciens d'officine  
et hospitaliers, le code  
produit ACL passe de 7 à  
13 caractères dans les 11  
mois prochains.**

**Le code 13 caractères  
répond aux standards  
internationaux. Il est  
compatible avec les  
logiciels et les procédures  
de la chaîne de  
distribution  
pharmaceutique.**

**ACL vous accompagne  
dans ce changement.**

Toute l'information  
diffusée sur :  
[www.aclclub.org](http://www.aclclub.org)